



Val-de-Marne : Choisy-le-Roi fait de son pôle d'échange le socle du renouveau du centre-ville

07/07/2014



[Voir la carte IAU des projets et zonages alentour](#)

Le T9 va desservir le pôle intermodal en développement - l'enquête publique du tramway se termine. La mission de création d'un vrai pôle d'échange, confiée à l'agence Richez et associés, s'est élargie à la connexion de la dalle sud avec le niveau du sol et l'installation de commerces sur rue.

L'enquête publique concernant le tramway (T9), qui reliera la Porte de Choisy (Paris 13eme) à Orly, se termine en ce mois de juillet. En 2020, l'arrêt Rouget-de-Lisle viendra renforcer le pôle intermodal de Choisy-le-Roi (43 000 habitants). Après 2020, le Tzen 5 (de Paris Rive Gauche à Choisy-le-Roi) s'arrêtera 500 m plus au nord, dans le quartier du Lugo.

Pour l'heure le pôle d'échange comprend : la gare SNCF du RER C, le Trans-Val-de-Marne et de nombreuses lignes de bus. Son aménagement vient de se terminer, en mai 2014. Cet espace public réussi esquisse les prémises du nouveau centre-ville. Il fait de la RD 86 ou avenue Jean-Jaurès, jusque-là aveugle, la rue principale du centre-ville, avec l'arrivée de commerces en façade.

Plan de masse du projet Richez - [cliquer pour agrandir](#)



Projet de station Rouget-de-Lisle du tramway T9 - cliquer pour agrandir



Auparavant cette deux fois deux voies alignait de part et d'autre des murs fermés de rez-de-chaussée de dalles, sauf ouvertures nécessaires aux livraisons, poubelles et escaliers. Les commerces se situaient sur la dalle sud avec les tours de logements. La dalle et la passerelle enjambant la RD 86 sont nées d'une opération de rénovation radicale menée au début des années 60.

"La RD 86 était réservée à la circulation routière, en moyenne 25 000 véhicules/ jours, plus les bus. Par ailleurs les correspondances entre la gare RER située avenue Anatole France étaient compliquées. Le TVM et divers lignes de bus étaient dispersées. La station du TVM était plus proche de la gare mais à un emplacement dangereux. Des accidents mortels ont alerté région, département du Val de Marne et Stif, d'autant plus que 30 000 voyageurs/ jours transitaient par le coeur de Choisy-le-Roi", explique Thomas Richez.

Le PDU programme donc l'aménagement d'un vrai pôle d'échanges. En 2003 la DDE et le conseil général commandent sa conception à l'agence Richez et Associés et au Bérin. La ville charge la même équipe de la rénovation de la dalle sud. Le tout s'intègre dans un projet de rénovation urbaine visant la création d'un vrai centre-ville.

Le parvis de la gare - doc Richez - cliquer pour agrandir



Une douzaine d'années plus tard, la passerelle qui reliait les rives de la RD 86 a disparu. Aujourd'hui l'avenue Jean-Jaurès forme un tapis de granit gris tramé de béton et ponctué de Ginkgo Biloba. Elle intègre la plateforme du TVM et ses stations. Les piétons disposent de larges espaces de déambulation se distinguant de la chaussée par leur teinte.

Pour Vincent Cottet de Richez et Associés : "Le tout forme une grand'place plus qu'une rue". D'autant plus que rive sud, une large esplanade (maîtrise d'ouvrage : ville), agrémentée de chênes, constitue une continuité de l'avenue Jean-Jaurès. Elle résulte de la démolition de la galerie marchande aveugle intégrée à la dalle sud.

Avec l'aide du syndicat d'action foncière du Val-de-Marne, la ville a acheté les commerces, puis scindé la copropriété. Elle a transformé une partie du foncier en esplanade et vendu le fond de parcelle à la société DFL. Cet investisseur local a construit de nouveaux commerces avec vitrines. L'esplanade accueille de plus un marché nocturne le vendredi soir.

L'avenue Jean-Jaurès, avec au fond l'esplanade et les commerces - cliquer pour agrandir



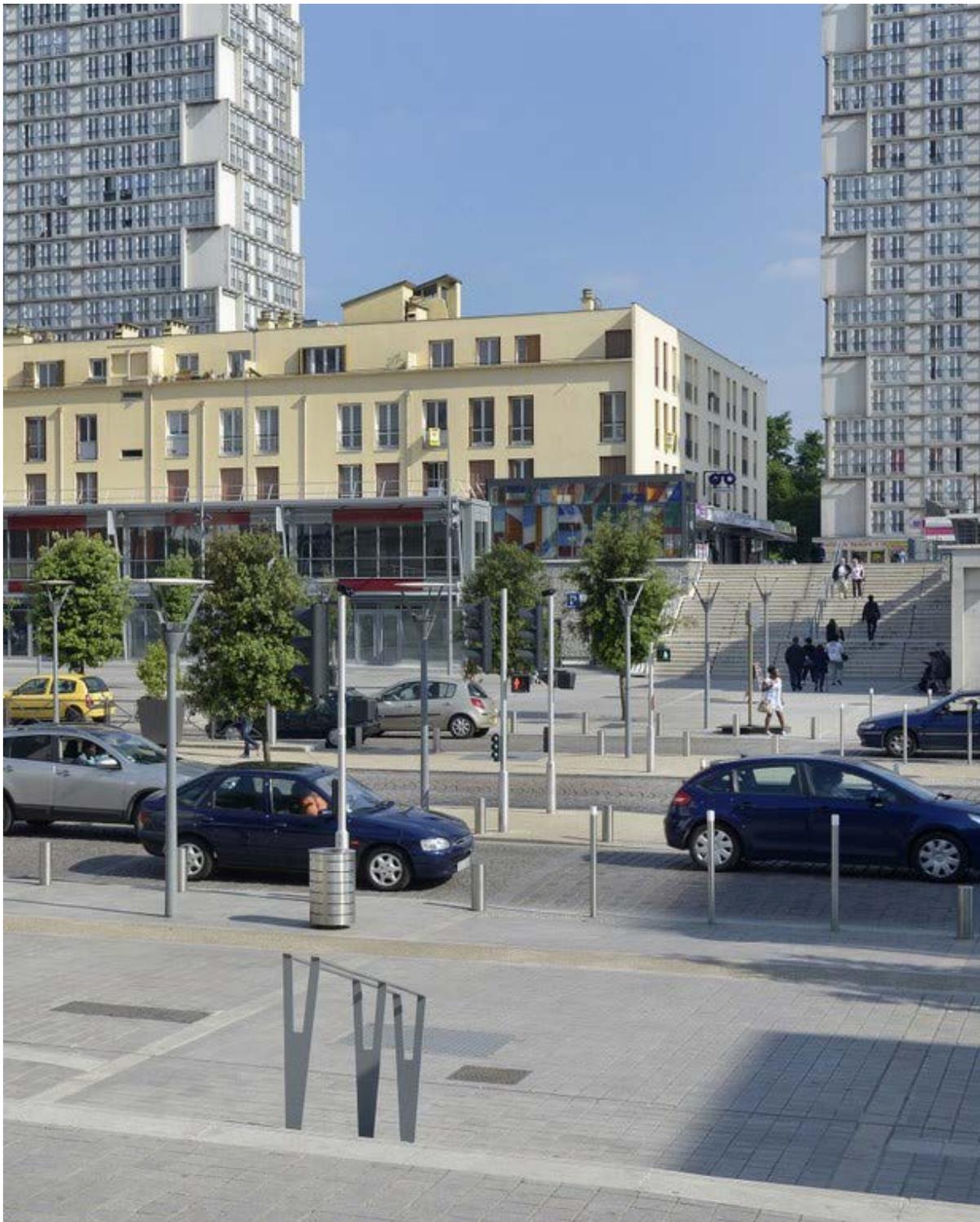
En face, rive nord, une place créée dans le cadre du pôle d'échange au droit de l'ancienne passerelle lui fait écho. La ville a aussi réhabilité le parking de 200 places situés sous la dalle sud. Il avait été fermé dans les années 90. Une trémie permet d'y accéder de l'avenue Jean-Jaurès.

L'entrée pour les piétons se situe près de l'escalier monumental qui rejoint désormais la dalle sud. Cette dernière n'a pas perdu ses commerces. Un restaurant vient même de s'y installer.

Le nouvel escalier mène de la dalle sud à la gare RER - cliquer pour agrandir



Le nouvel escalier vers la dalle, côté gare- cliquer pour agrandir



Comme l'esplanade et le parking (9 millions), la réhabilitation de la dalle relève d'une commande de la ville (2,5 millions). Le revêtement en petites dalles a été remplacé par de l'asphalte clair (6 000 m²) ponctué de bosquets. En tout 5 escaliers monumentaux viennent percer la dalle pour la relier au sol.

Côté parc de la mairie, la pente se fait douce et verdoyante. Le parking autrefois situé en contrebas a été supprimé au bénéfice d'un espace tranquille avec bancs, extension du parc. "La dalle apparaît désormais comme une terrasse offrant des vues sur le parc", affirme Vincent Cottet.

Fin de la première phase de la rénovation du centre

Côté gare, les murs de la dalle sont habillés de gabions incrustés de pavés de verre. Ces derniers s'illuminant la nuit. "L'idée

résulte de l'observation des tours, encore plus graphiques la nuit, les pavés de verre rappelant leurs fenêtres hautes allumées. Les mâts d'éclairage sur dalle répondent aussi au graphisme des tours", confie Vincent Cottet.

Un escalier descend vers le parvis en pavé de granit de la gare. Les piétons n'ont plus qu'une rue à traverser pour rejoindre un terre plein ordonné par un jardinet. La simplicité d'usage de l'ensemble rend les lieux plus apaisants.

Sous maîtrise d'ouvrage de la DDE et du conseil général, l'intervention sur le parvis de la gare, les rues adjacentes, l'avenue Jean-Jaurès, le carrefour Rouget-de-Lisle et la passerelle (démolition) a coûté 8,8 millions. Avec l'aménagement de la dalle sud, de l'esplanade et de ses commerces, elle constitue la première phase de l'opération de rénovation urbaine de Choisy-le-Roi.

Rénovation de la rive nord de l'avenue Jean-Jaurès

La rénovation se concentre aujourd'hui sur la rive nord de l'avenue Jean-Jaurès, où la ville réhabilite le marché couvert. Trois travées du marché ont été démolies, et des ouvertures ont été créées en façade de la partie conservée, sur l'avenue Jean-Jaurès. Des commerces seront installés à l'angle de l'avenue et de la rue de l'Eglise en lien avec les rues commerçantes du quartier Saint-Louis, dans le vieux Choisy.

La ville s'attaque aussi à la dalle Orix. Ses flancs donnant sur l'avenue Jean-Jaurès abritent une rampe d'accès pour piétons et des locaux pour les poubelles. Une partie sera démolie et transformée pour accueillir 910 m² de commerces (architecte : Siana architecture).

D'autres interventions sur l'espace public visent la création de liens clairs entre les quartiers nord et le centre-ville. Y compris avec la ZI du Lugo (14 ha) que desservira le Tzen 5. L'Epa-Orsa menant des études pour y créer un quartier mixte.

Un opérateur privé pour la galerie commerçante ?

Dans le nouveau centre, restera à traiter le reste de la galerie commerçante accrochée à la dalle sud et l'angle RD 5/ RD 86. La démolition de la galerie Rouget de Lisle et du commissariat s'il déménageait, pourrait libérer le terrain pour une opération immobilière. La ville possède déjà 40% de la galerie.

Faute de financement, ces deux opérations n'ont pas été intégrées dans le programme de rénovation urbaine. Et le centre-ville ne fait pas partie des secteurs inscrits dans le nouveau PNRU.

Cependant confie Patrick Diguët, 1er adjoint à l'urbanisme : " Nous devons conserver notre élan et encore renforcer notre centre-ville. Mais nous ne savons pas comment, s'il faut construire des logements, des activités, un équipement".

Nora Hachache